



Convention 2021- 2022
Pour la mise en œuvre du projet “Eau & Nous »
Centre Permanent d’initiatives pour l’Environnement des
Monts du Pilat / Annonay Rhône Agglo
AVENANT

La présente convention est conclue entre :

D’une part,

La Communauté d'agglomération ANNONAY RHONE AGGLO ayant son siège social au château de la Lombardière - BP 8 - 07430 Davézieux, représentée par son Président Monsieur Simon PLENET en vertu de la délibération du Bureau communautaire du et désignée ci-après « Annonay Rhône Agglo »,

Et d’autre part,

L’association Maison de l’Eau et de l’Environnement, labellisée Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement (CPIE) des Monts du Pilat, sise 405, chemin des Forêts à 42660 Marlhes, représentée par son Président Jean GILBERT, ayant pleins pouvoirs aux fins de la présente convention, ci-après désignée le CPIE,

Il est convenu ce qui suit,

Préambule

Annonay Rhône Agglo et le CPIE contribuent, par leurs actions communes, à sensibiliser, impliquer et expérimenter autour des enjeux du changement climatique et de la préservation de la ressource en eau.

Le projet l’Eau et Nous a été lancé en 2021 afin de sensibiliser aux économies d’eau en menant une démarche participative.

Comme cela avait été précisé lors de la délibération en bureau communautaire le 16/9/2021 au lancement du projet l’« Eau et Nous », afin de démultiplier les actions sur le sujet, Annonay Rhône Agglo a répondu à l’appel à projet de l’Agence de l’Eau « eau et participation citoyenne » à l’automne 2021, en partenariat avec le CPIE du Pilat et a été lauréat en avril 2022, ce qui permet la poursuite du projet sur 2022-2023.

Article 3 - Coûts et financement

Le cout du projet pour 2022-2023 est de 18 480€, comme détaillé dans le tableau ci-dessous.

Detail des taches/ coûts		Description	calendrier par phase	nombre d'ateliers/ séances	temps total à passer	coût par phase
Animations	SENSIBILISER : Sensibilisation "eau & changement climatiques" - fresque du climat	Format quizz sur marché, évènement ou atelier 3h selon les volontés des communes d'accueil	Avril à Déc 2022	7	7	3 500
	IMPLIQUER : Etat des lieux / identification des enjeux / proposition d'actions	Etat des lieux, diagnostic partagé, proposition d'actions individuelles et collectives, présentation du défi Eau en famille	sept-juin 2023	6	6	3 000
	EXPERIMENTER	Défi Eau en famille : Atelier collectifs, échanges de pratiques, accompagnement individuel Distribution de kits d'économie d'eau	sept-juin 2023		12	6 000
Coordination		Comité de suivi + points de suivi + programmation / organisation + Communication + achat kits 2022	Avril-juin 2023		6	3 000
Sous total animation (coût de revient d'une journée = 500€)						15 500
Fournitures / autres frais	Achat kit économie d'eau 2022 par Annonay Rhône Agglo	Achat d'une cinquantaine de kits - l'acquisition de premiers kits à distribuer lors des animations : kits à 35€				1860
	Déplacement atelier CPIE	0.5 €/km X 40 km x 2(AR)		16		640
	Frais pour participation journées d'échanges	80 € / jour X 2 pers.		3		480
Sous total autres frais						2 980
TOTAL						18 480

Les couts de mise en œuvre par le CPIE du Pilat s'élèvent à 16 380 € (les autres coûts relatifs à l'achat des kits étant portés par Annonay Rhône Agglo via la subvention de l'AERMC, soit un coût total de 2 100 €). Le CPIE du Pilat mobilisant une subvention de 3 000€ de la DREAL pour co-financer la mise en œuvre de ce projet, le montant de la participation financière d'Annonay Rhône Agglo pour 2022 est fixé à : 13 380 € dont 8 586 € correspondant à la subvention versée par l'AERMC.

Article 4 - Modalités financières :

Les modalités de versement sont les suivantes :

- 70% en octobre 2022
- le solde en fin du projet

Article 7 - Durée de la convention

La présente convention prend ses effets à compter de sa notification. Elle prolonge la précédente convention jusqu'au 30 juin 2023.

Fait en deux exemplaires à, le

Pour Annonay Rhône Agglo

Pour le CPIE des Monts du Pilat

Cachet et signature

Cachet et signature